



## **Amélioration de la scolarisation en secondaire des gens du voyage**

### **14<sup>e</sup> législature**

**Question écrite n° 25726 de [M. Vincent Delahaye](#) (Essonne - UDI-UC)  
publiée dans le JO Sénat du 20/04/2017 - page 1473**

M. Vincent Delahaye demande à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche si elle envisage une amélioration du suivi et des résultats de la scolarisation en secondaire des gens du voyage.

En effet, il apparaît que, si les enfants fréquentent régulièrement les écoles primaires jusqu'à 11 ou 12 ans, cela n'est plus le cas pour le secondaire parce que ceux-ci s'inscrivent massivement au centre national d'enseignement à distance (CNED), se détournant ainsi légalement de l'obligation de scolarisation.

Les professionnels et les élus qui suivent ces populations constatent qu'après quatre ans d'inscription au CNED, les acquis fragiles de fin de primaire sont souvent perdus, et que ces jeunes deviennent pratiquement analphabètes.

Or, l'analphabétisme est un frein majeur tant pour l'accès à l'emploi que pour la vie en collectivité.

Pour orienter cette jeune population vers la poursuite de ses études au collège, il pourrait être envisagé de limiter l'inscription au CNED dès lors que ces élèves résident à proximité d'un collège. Quelques expériences ont été menées en ce sens, avec un certain succès. Elles pourraient être étendues et encouragées.

Pour les jeunes qui continueraient une scolarisation par correspondance, il lui demande s'il est possible que le CNED accompagne spécifiquement cette population fragile, avec une obligation de résultats dans la mesure du possible : des évaluations régulières, une amélioration du suivi des élèves dont elle a la charge, avec la contrainte pour ceux-ci de rendre des devoirs écrits, toute autre mesure permettant l'amélioration académique des élèves concernés.

Il lui demande de lui faire part des suites qu'elle envisage de donner à ses propositions.

Transmise au Ministère de l'éducation nationale

La question est caduque